

Motion "Villiers-le-Bel" votée par la coordination nationale des collectifs

Motion "Villiers-le-Bel" votée par la coordination nationale des collectifs anti-libéraux réunis les 1er et 2 décembre 2007 à Saint-Denis :

- exprime ses condoléances aux familles des deux adolescents morts à Villiers-le-Bel, dans une collision avec une voiture de la police,
- comprend la colère des jeunes de Villiers-le-Bel et des communes environnantes suite à ce décès,
- estime injurieux les propos du président de la république, à l'égard de la « *voyoucratie* »
- constate que depuis les révoltes de novembre 2005, aucune politique sérieuse n'a été menée pour répondre au mal-vivre des habitant-es des quartiers populaires, avec un taux de chômage double de celui du reste du territoire, des discriminations massives dès l'école, dans l'accès à l'emploi, au logement, à la religion, à la vie politique et qui sont de plus victimes d'une stigmatisation au plus haut sommet de l'État et au harcèlement policier,
- exige que les quartiers populaires, loin d'être traités en "problème" soient considérés comme une priorité et que soient donnés aux personnes habitant les quartiers populaires les moyens nécessaires à une pleine citoyenneté sociale et politique, ainsi que le respect auquel ils ont droit de la part des services publics et des autorités de l'Etat.